



« PREMIERS RETOURS D'EXPÉRIENCE SUR LA MISE EN PLACE DU CSE »

WEBINAIRE DU 18 JUIN

ANIMATION :

- L. LE DORTZ ET M. DULAC (SYNDEX)
- B. BURSZEIN (CABINET D'AVOCATS LBBA)

JUIN 2018

LES THÉMATIQUES

OUVERTURE DES NÉGOCIATIONS

PAP ET ACCORDS

PÉRIMÈTRE / GÉOGRAPHIE DES INSTANCES

COMMISSIONS SSCT

REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ

EN INTRODUCTION

▶ WEBINAIRES en deux épisodes

- Aujourd'hui sur **la mise en place**
- Le 20 juin prochain sur **les moyens**

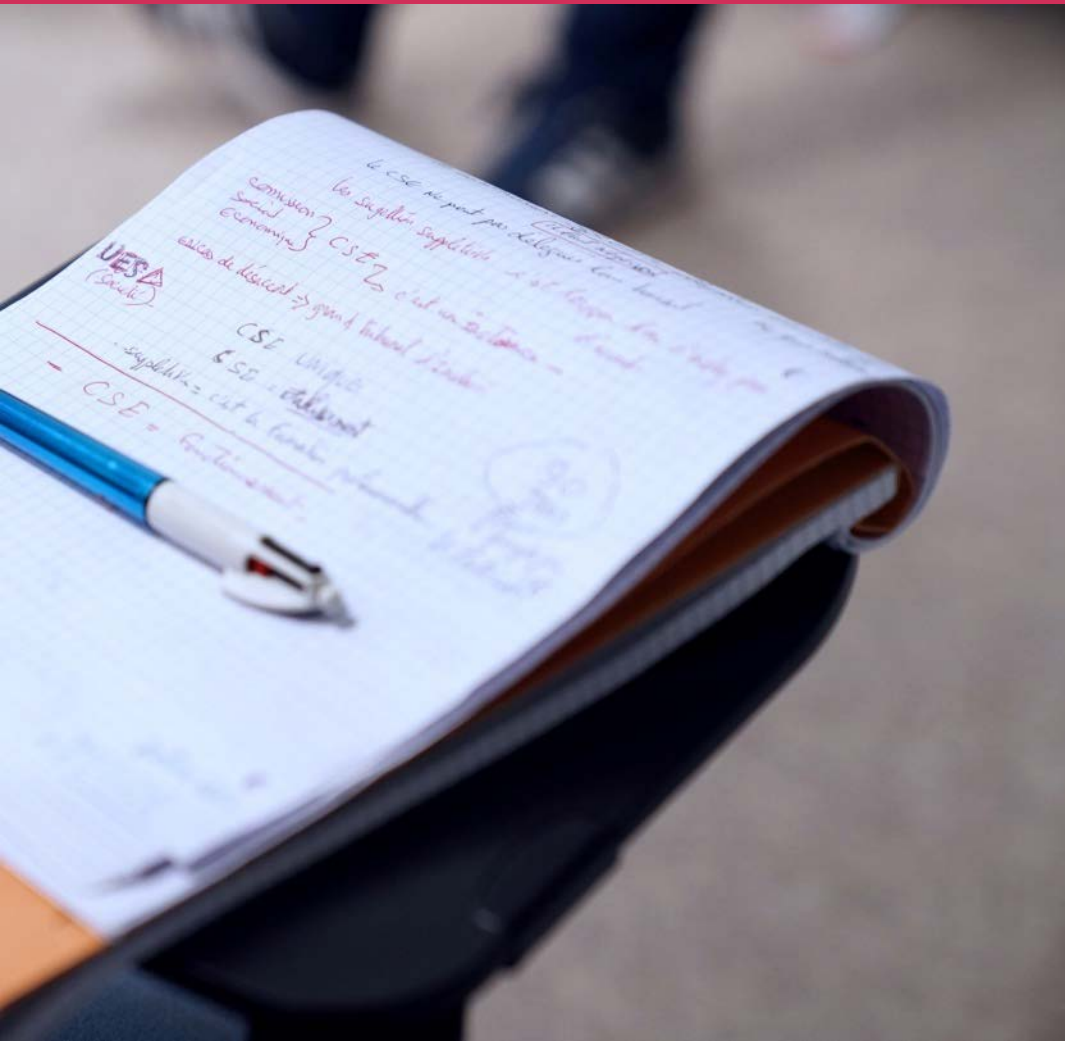
▶ ECHANTILLON d'une vingtaine d'accords

- Négociés (signés) ou en cours de négociation
- Dans **des secteurs d'activités variés** : pharmacie, métallurgie, services financiers, assurances, énergie...

▶ PREMIERS RETOURS d'expériences

- Pas des statistiques ! Mais des tendances et des particularités qu'on observe dans plusieurs accords
- Nous nous appuyons sur les expériences concrètes / vécues lors de nos missions d'accompagnement auprès de CE ou de négociateurs
- **Avec un double regard : celui de l'expert Syndex, celui de l'avocat LBBa**

#1



LES NÉGOCIATIONS





CE QU'IL FAUT NÉGOCIER

Protocole d'accord préélectoral (PAP)

- Opérations électorales
- Mixité professionnelle
- Eventuellement, modification du nombre de sièges et du volume d'heures



CE QU'IL FAUT NÉGOCIER



2 blocs, a minima avant les élections

Protocole d'accord préélectoral (PAP)

- Opérations électorales
- Mixité professionnelle
- Eventuellement, modification du nombre de sièges et du volume d'heures

Accord de mise en place du CSE

- Nombre et périmètre des établissements distincts
- Commission SSCT
- Représentants de proximité



CE QU'IL FAUT NÉGOCIER



2 blocs, a minima avant les élections

Protocole d'accord préélectoral (PAP)

- Opérations électorales
- Mixité professionnelle
- Eventuellement, modification du nombre de sièges et du volume d'heures

Accord de mise en place du CSE

- Nombre et périmètre des établissements distincts
- Commission SSCT
- Représentants de proximité



Réunions



Consultations



BDES



...

Accord au contenu plus ou moins large : « *accord de dialogue social* »



CE QU'IL FAUT NÉGOCIER



2 blocs, a minima avant les élections

Protocole d'accord préélectoral (PAP)

- Opérations électorales
- Mixité professionnelle
- Eventuellement, modification du nombre de sièges et du volume d'heures

Accord de mise en place du CSE

- Nombre et périmètre des établissements distincts
- Commission SSCT
- Représentants de proximité



Réunions



Consultations



BDES



...

Accord au contenu plus ou moins large : « accord de dialogue social »



L'accord de mise en place du CSE peut englober des éléments du PAP, à condition que ces éléments soient repris dans le PAP.

Possibilité d'une seule et même négociation donnant lieu à des supports juridiques (accords) distincts

CALENDRIER DE MISE EN PLACE DU CSE

Quand
négocier ?



Avant le premier tour des élections
professionnelles

CALENDRIER DE MISE EN PLACE DU CSE

Quand négocier ?



Avant le premier tour des élections professionnelles

Quelles incidences sur les mandats en cours ?



- **Le plus souvent, une mise en place à l'échéance des mandats**
- **Parfois une prolongation des mandats** notamment si arrivée à échéance peu de temps après la publication des ordonnances
- **Rarement une réduction des mandats :**
 - rare, marginale pour les entreprises mono-établissements
 - Pour les entreprise pluri-établissements, une réduction des mandats **pour une mise en place simultanée** des CSE d'établissement

CALENDRIER DE MISE EN PLACE DU CSE

Quand négocier ?



Avant le premier tour des élections professionnelles

Quelles incidences sur les mandats en cours ?



- Le plus souvent, une mise en place à l'échéance des mandats
- Parfois une prolongation des mandats notamment si arrivée à échéance peu de temps après la publication des ordonnances
- Rarement une réduction des mandats :
 - rare, marginale pour les entreprises mono-établissements
 - Pour les entreprise pluri-établissements, une réduction des mandats **pour une mise en place simultanée** des CSE d'établissement

Quelques mises en place « progressive »

NIVEAU DE LA NÉGOCIATION

PRINCIPE



**NÉGOCIATION AU NIVEAU
DE CHAQUE L'ENTREPRISE**

NIVEAU DE LA NÉGOCIATION

PRINCIPE



**NÉGOCIATION AU NIVEAU
DE CHAQUE L'ENTREPRISE**

**LORSQUE L'ENTREPRISE
APPARTIENT À UN GROUPE**



**LA PLUPART DU TEMPS, UN ACCORD
DE GROUPE FIXE LE CADRE GENERAL...**

**...ET LAISSE PARFOIS UNE MARGE DE
NÉGOCIATION À L'ENTREPRISE SUR
DES THÈMES PRÉCIS (BDES,
CONSULTATIONS)**

NIVEAU DE LA NÉGOCIATION

PRINCIPE



**NÉGOCIATION AU NIVEAU
DE CHAQUE L'ENTREPRISE**

PAP DANS CHAQUE ETABLISSEMENT

**LORSQUE L'ENTREPRISE
APPARTIENT À UN GROUPE**



**LA PLUPART DU TEMPS, UN ACCORD
DE GROUPE FIXE LE CADRE GENERAL...**

**...ET LAISSE PARFOIS UNE MARGE DE
NÉGOCIATION À L'ENTREPRISE SUR
DES THÈMES PRÉCIS (BDES,
CONSULTATIONS)**

Attention, accord majoritaire
**Négociation plus ou moins longue : accord de méthode à
privilégier**



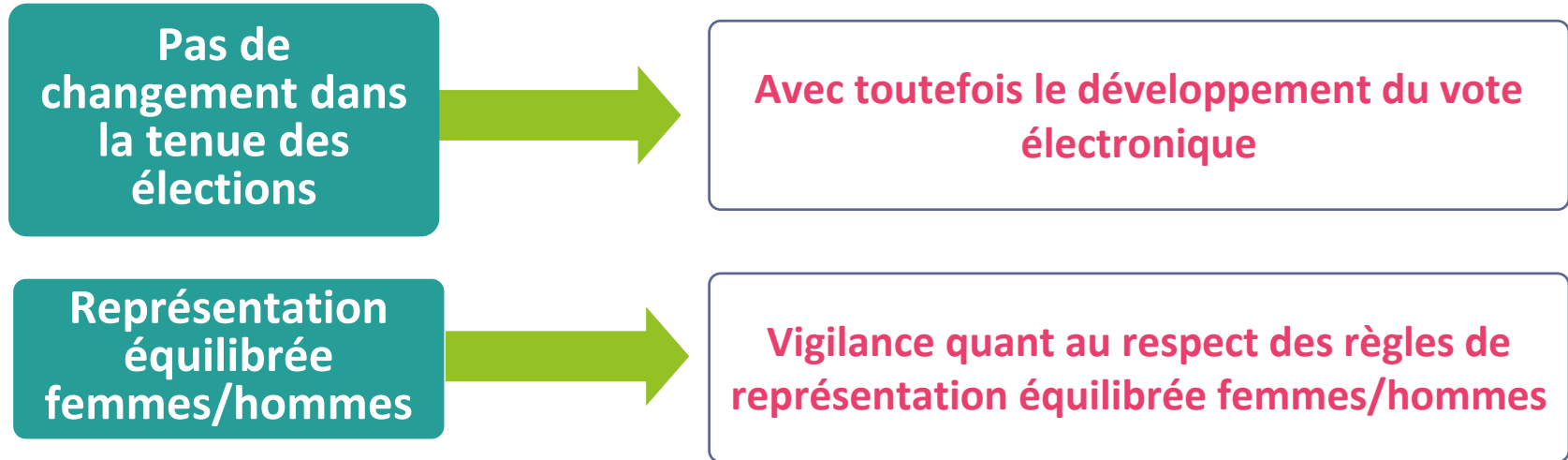


RETOUR D'EXPÉRIENCES SUR LE PROTOCOLE D'ACCORD PRÉÉLECTORAL (PAP)



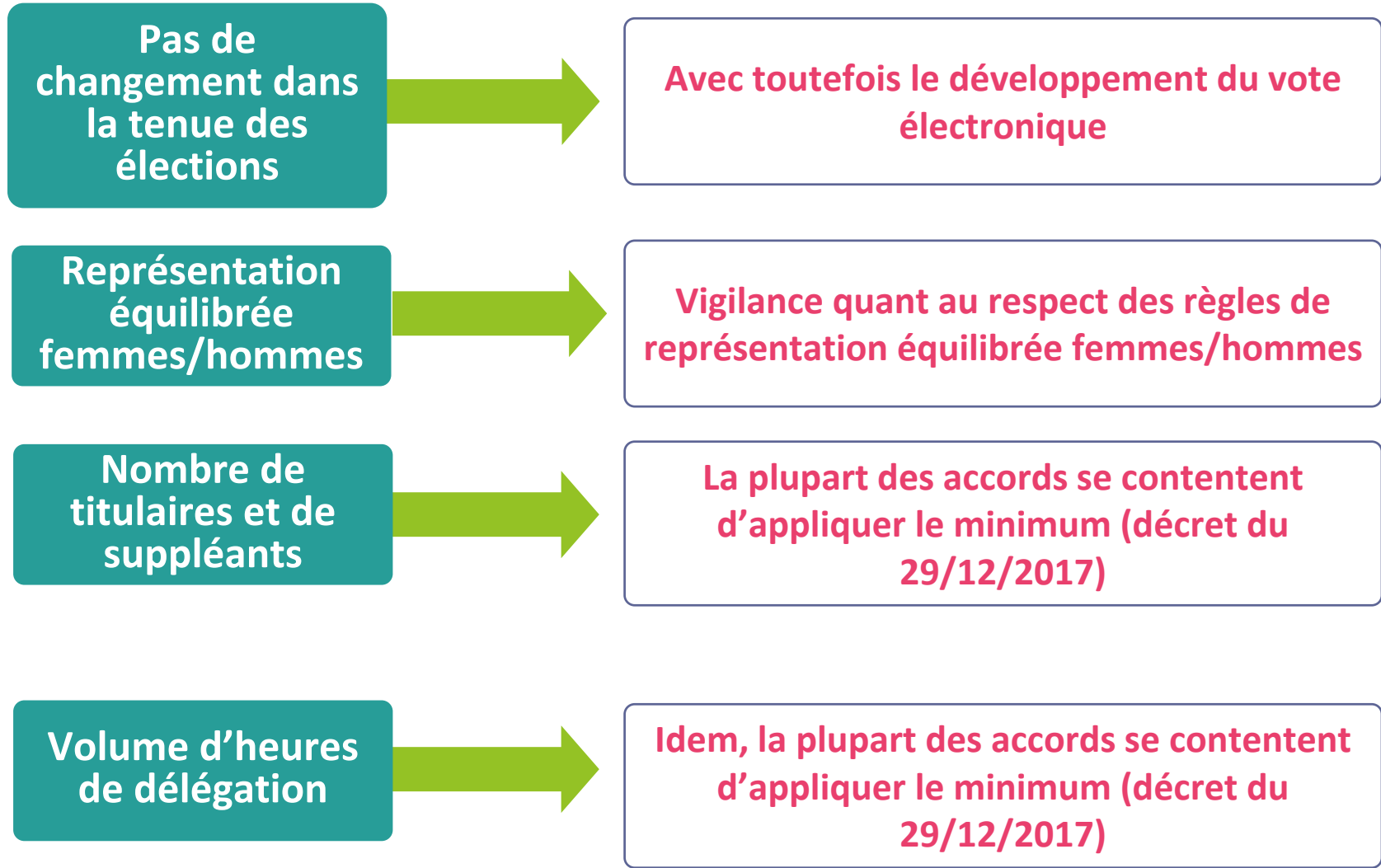


RETOUR D'EXPÉRIENCES SUR LE PROTOCOLE D'ACCORD PRÉÉLECTORAL (PAP)



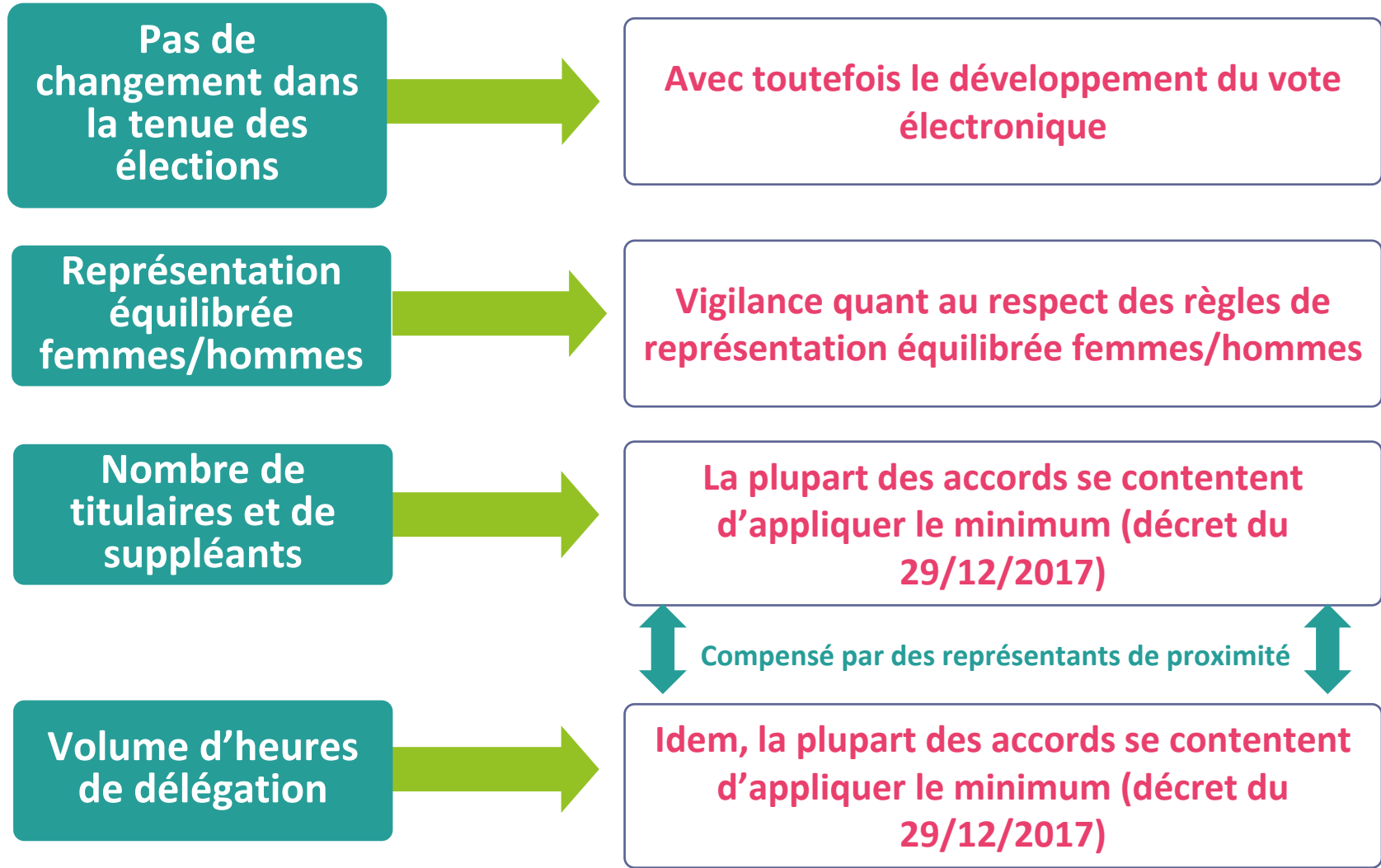


RETOUR D'EXPÉRIENCES SUR LE PROTOCOLE D'ACCORD PRÉÉLECTORAL (PAP)

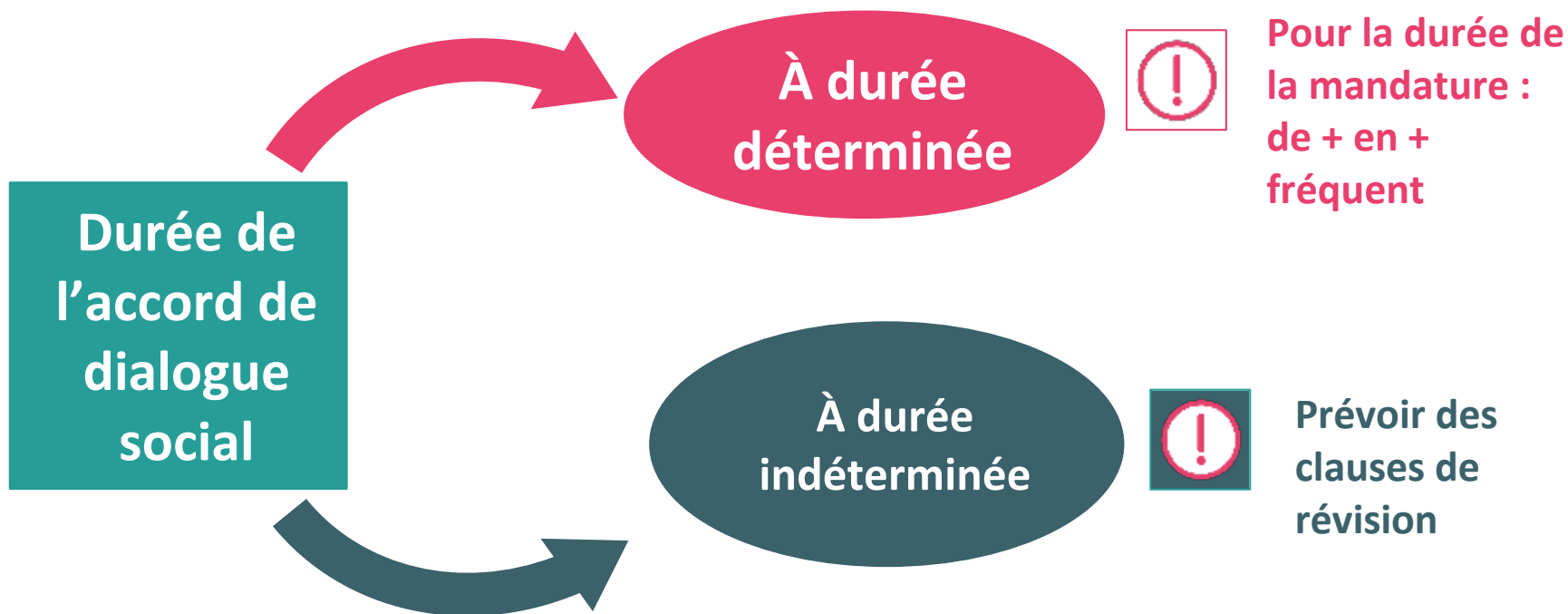




RETOUR D'EXPÉRIENCES SUR LE PROTOCOLE D'ACCORD PRÉÉLECTORAL (PAP)



L'ACCORD DE DIALOGUE SOCIAL : POUR QUELLE DURÉE ?



 **Si l'accord de dialogue social est à durée déterminée : une nouvelle négociation sur le CSE devra avoir lieu au terme des mandats...**



#2



PÉRIMÈTRE



PÉRIMÈTRE/GÉOGRAPHIE DES INSTANCES

PÉRIMÈTRE DU CSE ET DES CSE d'établissements

En principe par accord collectif

- Peu de décision unilatérale
- Contestations devant la DIRECCTE marginales
- Possibilité de s'appuyer sur la DIRECCTE pendant la négociation en cas de désaccord

Des situations contrastées pour les entreprises multi-établissements

- Entre la reprise de l'existant
- Et la révision totale du périmètre

PÉRIMÈTRE/GÉOGRAPHIE DES INSTANCES

PÉRIMÈTRE DU CSE ET DES CSE d'établissements

En principe par accord collectif

- Peu de décision unilatérale
- Contestations devant la DIRECCTE marginales
- Possibilité de s'appuyer sur la DIRECCTE pendant la négociation en cas de désaccord

Des situations contrastées pour les entreprises multi-établissements

- Entre la reprise de l'existant
- Et la révision totale du périmètre

TENDANCE A LA CENTRALISATION dans les grandes entreprises

MISE EN PLACE DE CSE UNIQUE :

Tendance à la disparition des établissements distincts

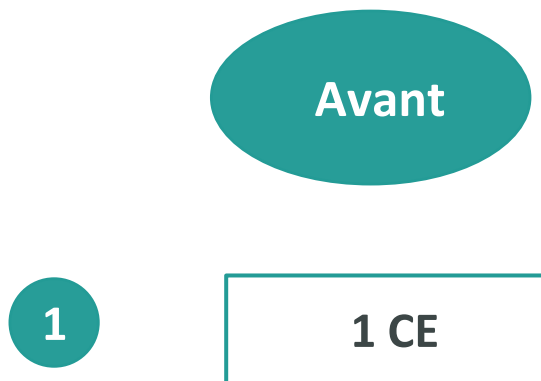
LORSQUE LE DÉCOUPAGE EN ÉTABLISSEMENTS SUBSISTE :

Regroupement des établissements (centralisation)

- incite à développer pour les réunions **le recours à la visioconférence**

LES POSSIBILITÉS DE CHANGEMENT DE PÉRIMÈTRE

> AVANT / APRÈS



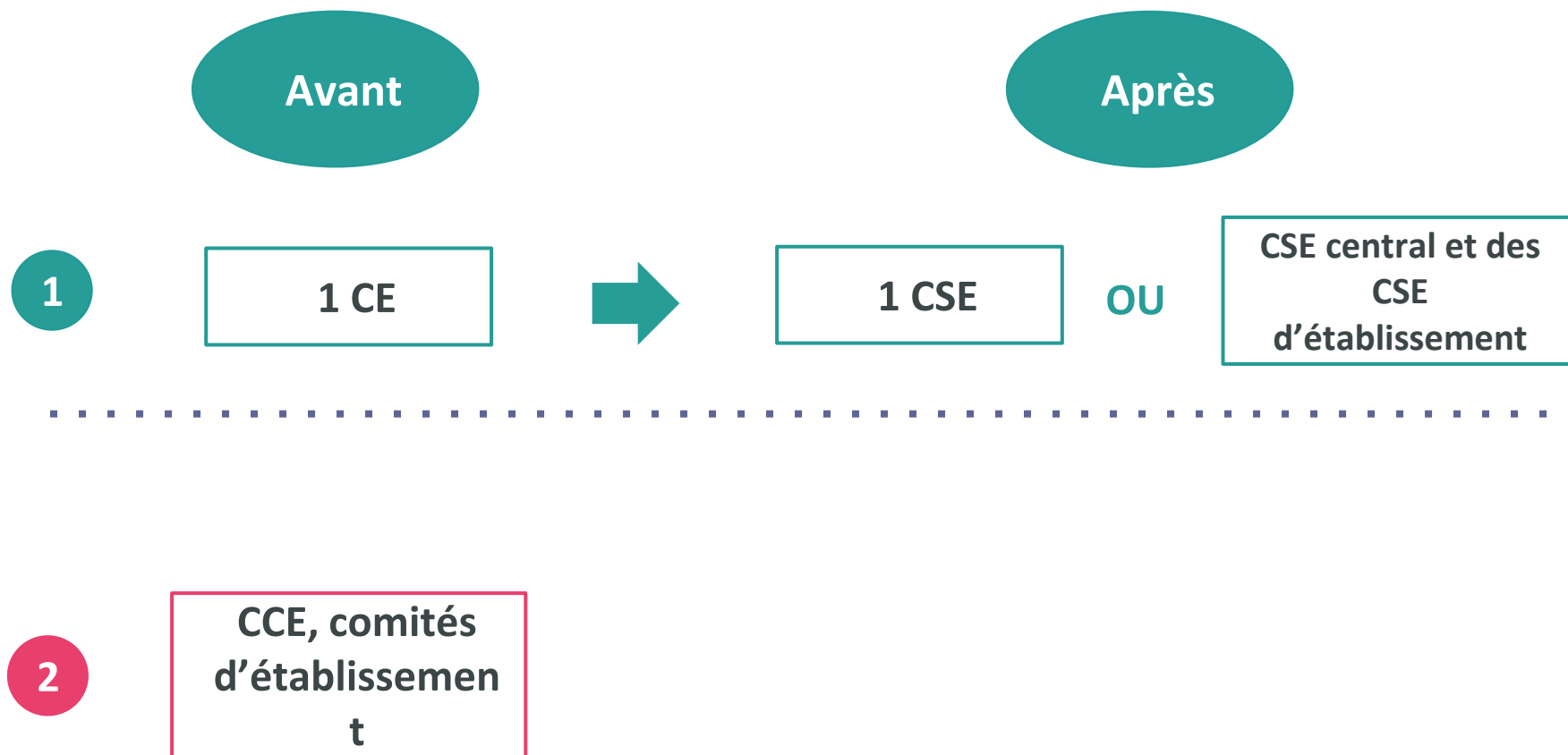
LES POSSIBILITÉS DE CHANGEMENT DE PÉRIMÈTRE

> AVANT / APRÈS



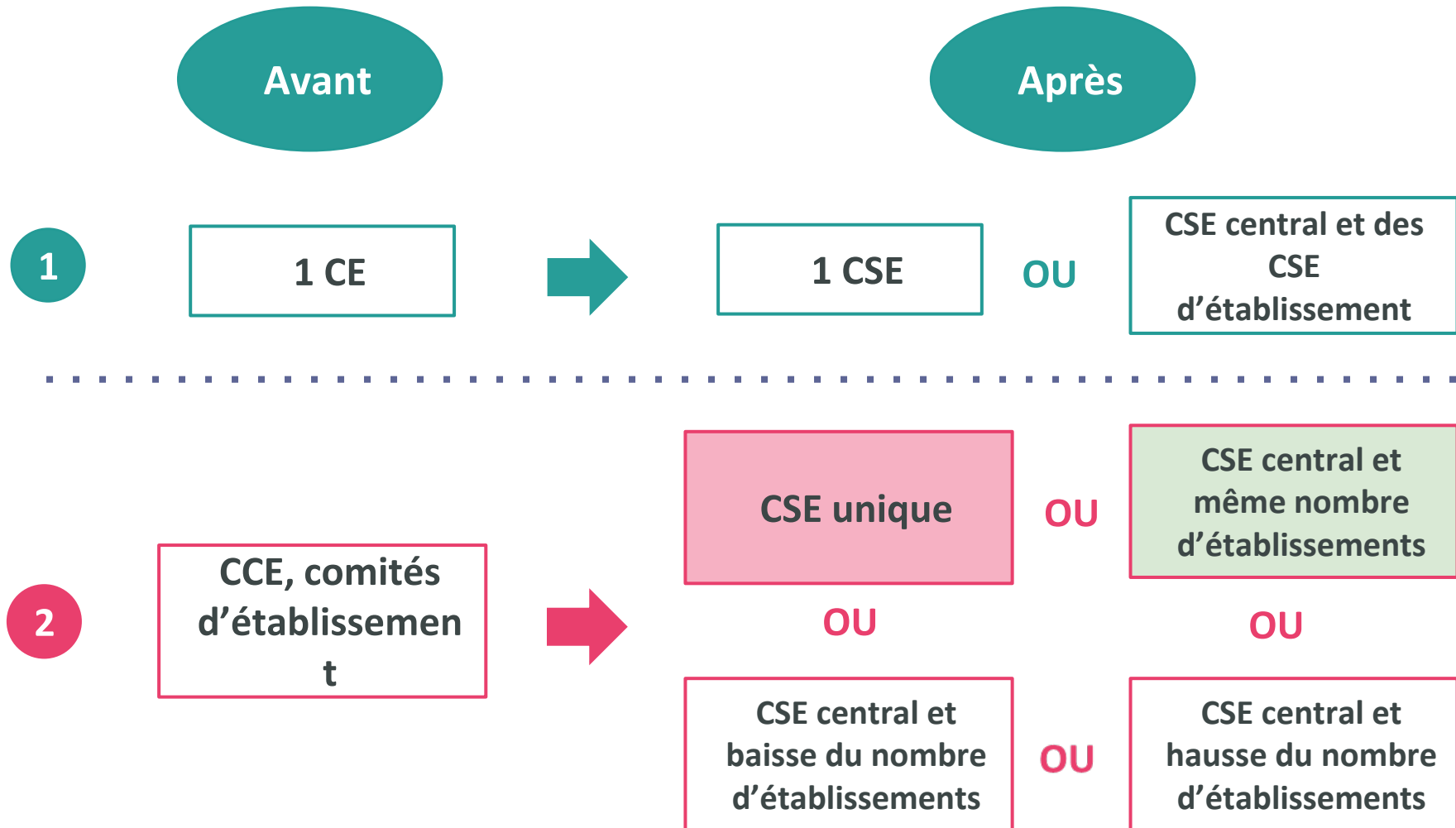
LES POSSIBILITÉS DE CHANGEMENT DE PÉRIMÈTRE

> AVANT / APRÈS



LES POSSIBILITÉS DE CHANGEMENT DE PÉRIMÈTRE

> AVANT / APRÈS



#3



COMMISSION SSCT



COMMISSION SSCT

Dans de nombreux cas
commissions SSCT à partir de 50 salariés



COMMISSION SSCT

Dans de nombreux cas
commissions SSCT à partir de 50 salariés

Quelques accords avec des commissions
SSCT distinctes (plusieurs pour un même
CSE)



COMMISSION SSCT

Dans de nombreux cas
commissions SSCT à partir de 50 salariés

Quelques accords avec des commissions
SSCT distinctes (plusieurs pour un même
CSE)

Quelques accords fixent les articulations
entre :

- Commission SSCT et CSE
- Commission SSCT centrale et commission SSCT locales
- Commission SSCT et représentants de proximité



COMMISSION SSCT

Dans de nombreux cas
commissions SSCT à partir de 50 salariés

Quelques accords avec des commissions
SSCT distinctes (plusieurs pour un même
CSE)

Quelques accords fixent les articulations
entre :

- Commission SSCT et CSE
- Commission SSCT centrale et commission SSCT locales
- Commission SSCT et représentants de proximité

IMPORTANCE DES MOYENS A LUI CONSACRER

Car dans la plupart des
cas, la commission SSCT
reprend la totalité des
attributions du CSE en
matière de SSCT

(à l'exception des
attributions consultatives
et du recours à l'expert)



COMMISSION SSCT

Dans de nombreux cas
commissions SSCT à partir de 50 salariés

Quelques accords avec des commissions
SSCT distinctes (plusieurs pour un même
CSE)

Certains accords fixent les articulations
entre :

- Commission SSCT et CSE
- Commission SSCT centrale et commission SSCT locales
- Commission SSCT et représentants de proximité

IMPORTANCE DES MOYENS A LUI CONSACRER

Car dans la plupart des
cas, la commission SSCT
reprend la totalité des
attributions du CSE en
matière de SSCT

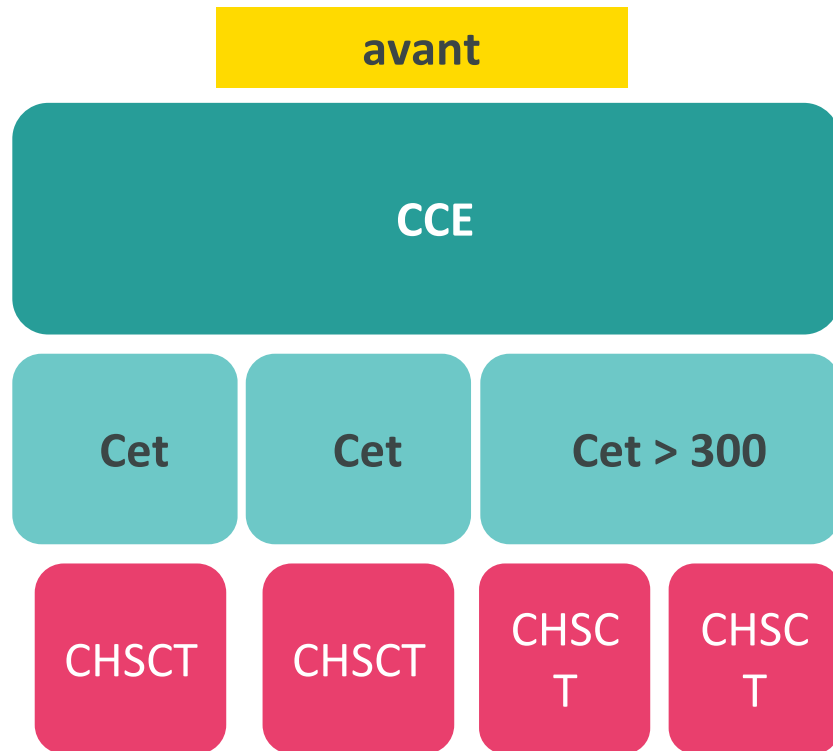
(à l'exception des
attributions consultatives
et du recours à l'expert)



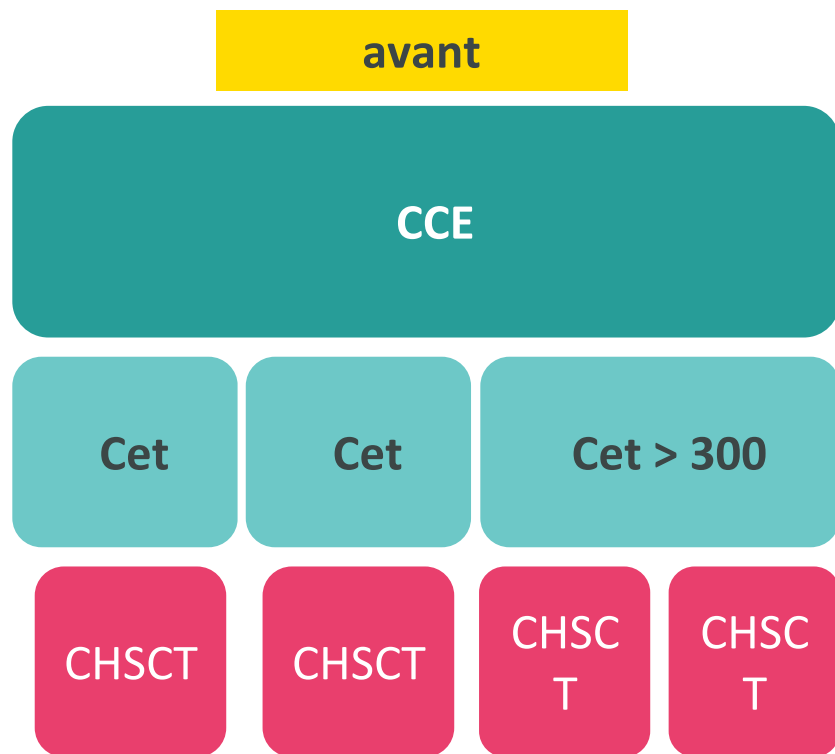
Certains accords prévoient à tort que les membres de la CSSCT peuvent être de simples salariés : Il s'agit obligatoirement de membres du CSE



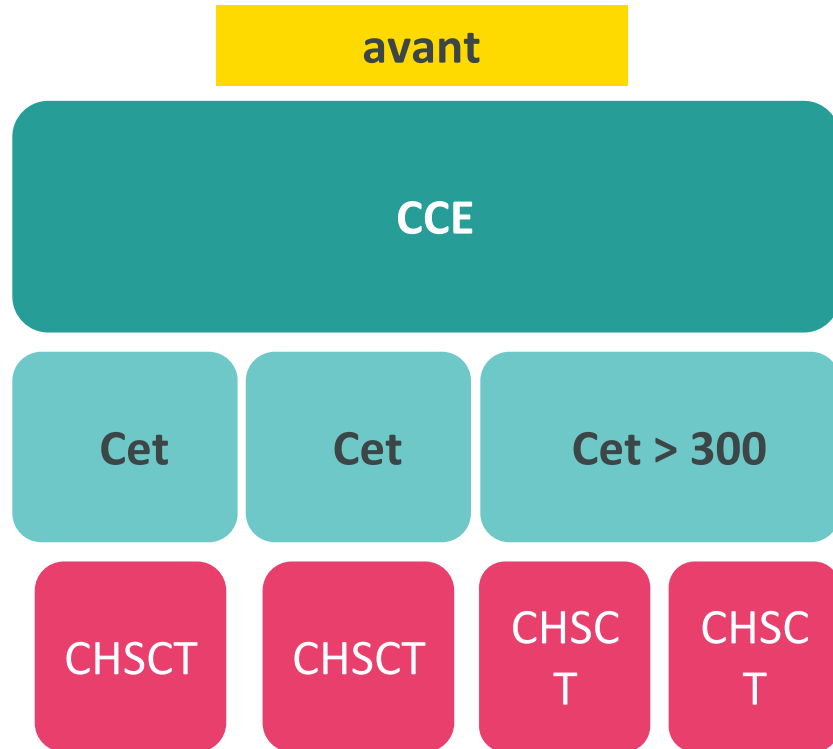
EXEMPLES AVEC COMMISSIONS SSCT TIRÉS DE CAS RÉELS



EXEMPLES AVEC COMMISSIONS SSCT TIRÉS DE CAS RÉELS // EXEMPLE 1

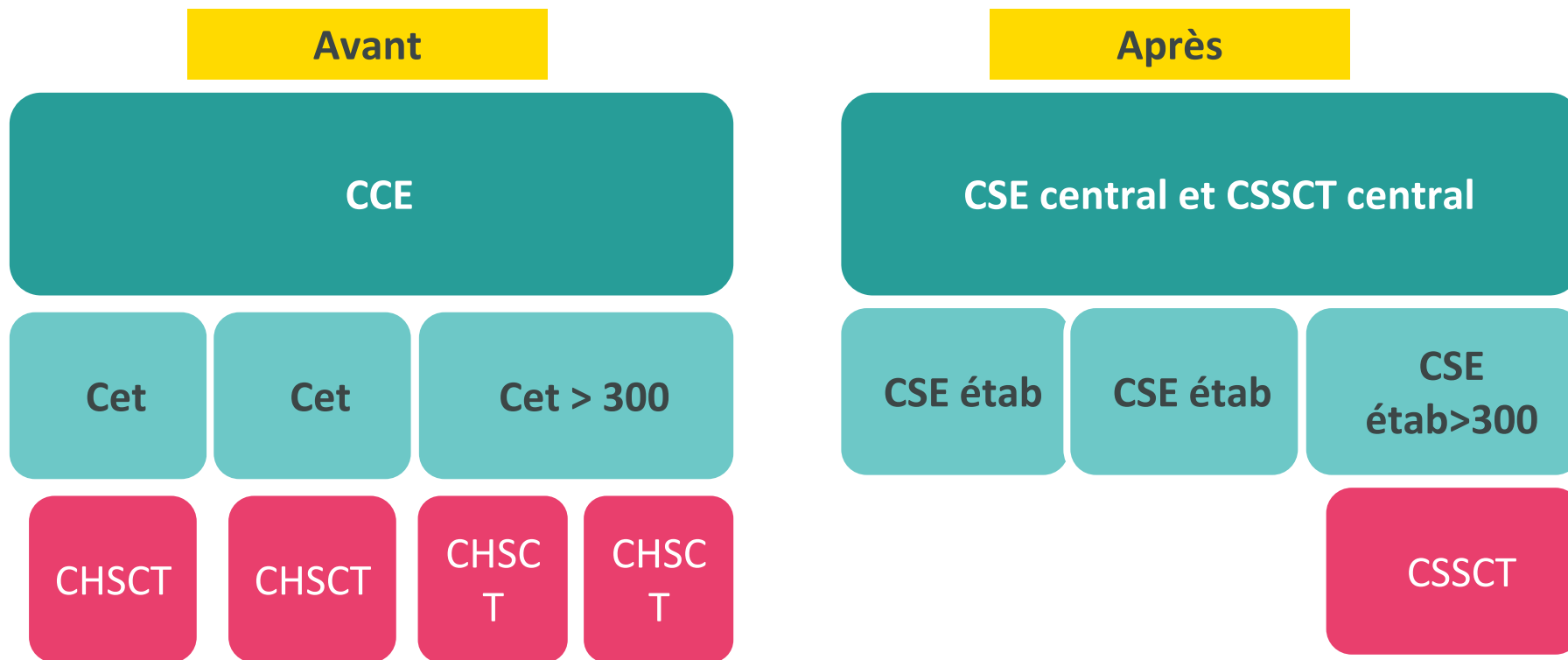


EXEMPLES AVEC COMMISSIONS SSCT TIRÉS DE CAS RÉELS

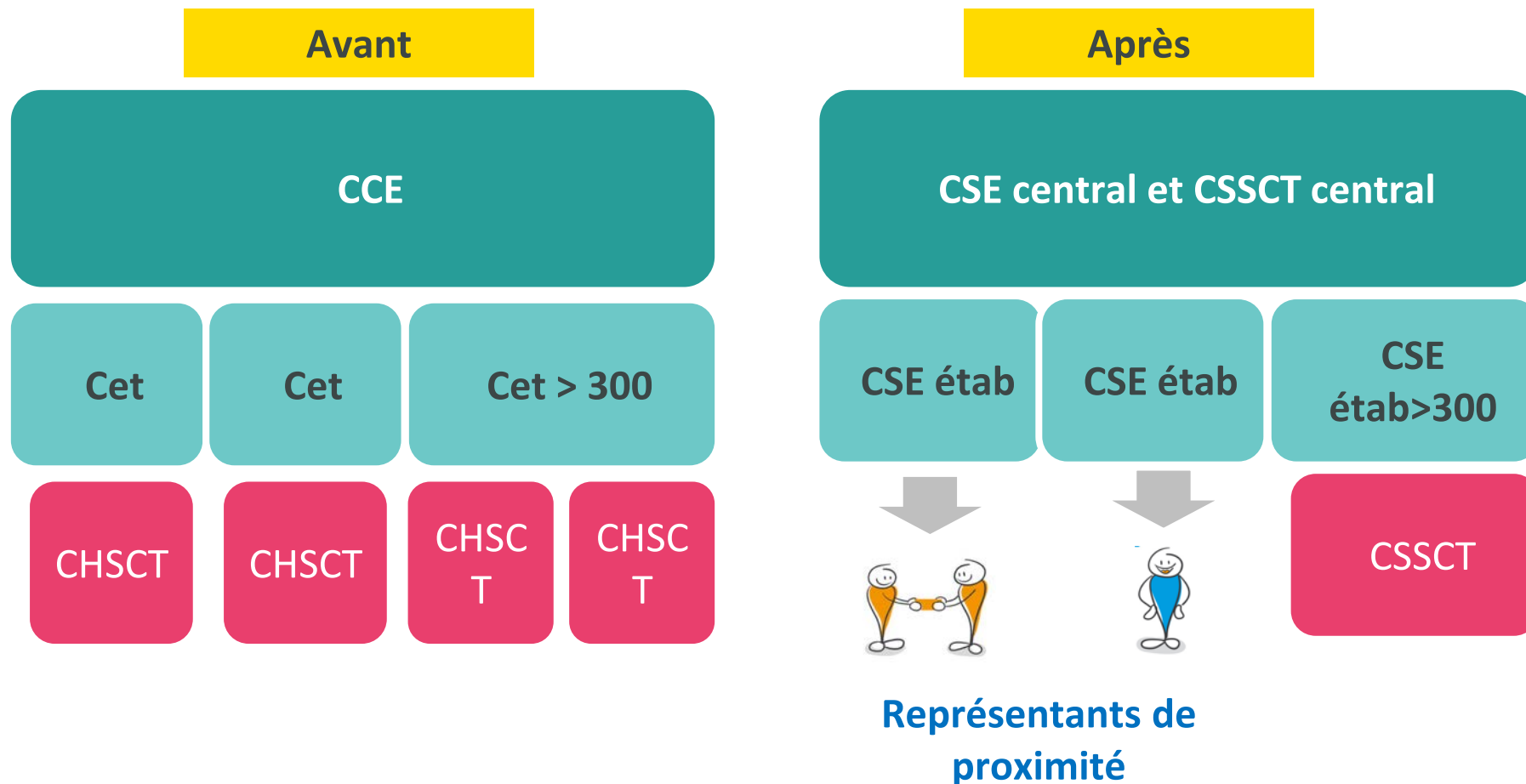


EXEMPLES AVEC COMMISSIONS

TIRÉS DE CAS RÉELS // EXEMPLE 2



EXEMPLES AVEC COMMISSIONS TIRÉS DE CAS RÉELS // EXEMPLE 2



#3



REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ



REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ

FACULTATIF

Pas systématique – Désignation par le CSE, pas forcément parmi ses membres

CAS DE MISE EN PLACE

Dans le cas d'un CSE unique,
pour parer à la disparition
des CSE d'établissement

Dans le cas d'une entreprise
divisée en établissements, pour
permettre une représentation
du personnel dans tous les sites

RÔLE

- Rôle d'intermédiaire
- Et/ou réclamations individuelles et collectives (prévoir l'articulation avec le CSE)
- Et/ou prérogatives SSCT (prévoir l'articulation avec la CSSCT)

Quid des « instances de proximité » ?

Certains accords créent des instances de proximité, regroupant les représentants de proximité : elles ne se substituent pas et n'ont pas les prérogatives d'un CSE d'établissement

PASSAGE EN CSE : UN ACCOMPAGNEMENT À LA CARTE SYNDEX ET SES AVOCATS PARTENAIRES

OFFRE CSE
#1

Comprendre le CSE

3 heures de présentation
ou 1 journée de formation avec un
avocat partenaire

OFFRE CSE
#2

Se préparer Diagnostic

1 journée d'accompagnement avec
un avocat partenaire

OFFRE CSE
#3

Se préparer / Accompagnement

Un accompagnement conjoint avec
un avocat partenaire

OFFRE CSE
#4

Négocier la mise en place du CSE

Un accompagnement conjoint avec
un avocat partenaire



CONTACTS

contact@syndex.fr

01 44 79 14 13



**CONSEILLER
ET ACCOMPAGNER
LES REPRÉSENTANTS
DES SALARIÉS**

CABINET D'EXPERTISE
POUR LES CE, LES CHSCT ET LES CSE

Suivez-vous sur
les réseaux sociaux

syndex.fr //  // 